ELLE EST LA VOIX DES OUBLIÉES EN HAÏTI

ENTRETIEN AVEC ME LOVELY JEAN-LOUIS









QUI ÊTES-VOUS, D'OÙ VENEZ-VOUS?

Je suis née aux Gonaïves dans une famille de 5 enfants dont je suis la cadette.

J'ai grandi avec une mère monoparentale. Très tôt, j'ai constaté la lutte quotidienne que devait mener ma mère pour subvenir à nos besoins. Beaucoup de revendications ont germé.

Après mon baccalauréat, en 2009, j'ai intégré l'Université d'État d'Haïti. À l'école, je ressentais toujours le besoin de me faire porte-parole des autres, de protester contre les injustices et les inégalités. Cette motivation, ce sentiment profond, cet engagement de porter la voix de celles et ceux qui n'en ont pas, des plus vulnérables, s'est manifesté clairement quatre ans plus tard, en 2013. Durant cette année, j'ai intégré une organisation de femmes en tant que secrétaire générale. C'est ce qui m'a amené, à la fin de mes études, à faire un plaidoyer pour le respect des droits des femmes et des filles en détention en Haïti.

J'ai obtenu deux licences: une en linguistique en 2014 et, un an plus tard, une autre en sciences juridiques. J'ai aussi un diplôme de Master 2 en gestion des organisations d'éducation, de formation et expertise en ingénierie de projets internationaux dans le cadre d'un partenariat entre l'Université

Quisqueya et Université Paris-Est Créteil. Je suis aujourd'hui avocate au Barreau de Portau-Prince et responsable de la section « violence basée sur le genre » du Collectif des Avocat.es Spécialisé.es en Litige Stratégique des Droits Humains (CALSDH). Travailler pour le respect et la protection des droits humains est devenu mon quotidien.

« JE VOULAIS PORTER LA VOIX DE CES PERSONNES OUBLIÉES PAR LE SYSTÈME JUDICIAIRE. »

J'apporte ma petite contribution au renforcement de l'État de droit en Haïti, en m'efforçant, avec le CALSDH, de réduire au moyen du litige stratégique la corruption et l'impunité et de favoriser un égal accès à la justice en Haïti, en particulier pour les femmes et les enfants.

EN DÉCEMBRE 2021, VOUS AVEZ REMPORTÉ UN CONCOURS INTERNATIONAL D'ART ORATOIRE. COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE EXPÉRIENCE?

Le concours international d'art oratoire de la Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique commune est organisé chaque année entre les Barreaux francophones du monde entier. Ce concours d'éloquence est ouvert à tou.te.s les avocat.e.s

de moins de 35 ans présenté.e.s par leur ordre. Chaque année, l'invitation est faite à tous les Barreaux membres de la CIB. L'idée d'y participer m'est venue à la suite d'un cas que j'ai eu à traiter concernant une dame victime de viol en milieu carcéral. Je voulais attirer l'attention sur l'urgence de respecter et de protéger leurs droits fondamentaux et ceux de tous les êtres humains. Surtout, rappeler que la dignité humaine des femmes, des hommes et des enfants qui sont en détention dépasse de loin leur statut de détenus.

Quand j'ai appris que j'étais sélectionnée, j'étais surexcitée! Une première femme avocate haïtienne parmi les 4 finalistes! Il était clair pour moi que je devais donner le meilleur de ce que j'avais, que je devais rapporter le Trophée de la CIB en Haïti.



Visite par Avocats sans frontières Canada de la prison civile de la Croix-des-Bouquets, décembre 2011.

LA VOIX DES OUBLIÉES PAGE | 04

Ma préparation a duré un mois. J'ai été supporté par ma famille, mes amis, mes collègues du CALSDH et surtout mon coach Me Nathan Laguerre qui n'arrêtait pas de me dire « Tu as tout fait pour être là, à ce stade de la compétition, l'essentiel ce n'est plus de perdre ou de gagner, mais de tout donner ».

C'est ce que j'ai fait. Ce 3 décembre 2021, j'ai donné le meilleur de moi-même pour rapporter le prix au pays, aux barreaux d'Haïti, mais spécialement aux femmes avocates qui essayent de se frayer un chemin dans un monde, qui jadis ne leur a pas été accessible et qui demeure encore difficile aujourd'hui.

VOUS ÊTES LA
PREMIÈRE AVOCATE
HAÏTIENNE À
DÉCROCHER CETTE
DISTINCTION. SELON
VOUS, CELA PEUT-IL
FAVORISER L'ACCÈS
DES FEMMES À LA
PROFESSION
D'AVOCATE EN HAÏTI?

En Haïti, les femmes qui désirent intégrer la profession d'avocate doivent lutter contre les préjugés, les stéréotypes sexistes et font face aux obstacles structurels. C'est un combat de longue haleine.

La participation d'une femme avocate pour la première fois comme représentante d'Haïti peut aussi contribuer à une meilleure visibilité des femmes avocates et à lutter contre les



Me Lovely Jean-Louis livre son ultime plaidoirie devant le jury du concours international d'art oratoire de la Conférence internationale des barreaux en décembre 2021 à Libreville, au Gabon.

obstacles structurels et sexistes qu'impose la profession en Haïti. J'espère que cela incite les femmes avocates qui ont réussi à surmonter les obstacles à s'engager davantage. À voir naître une véritable solidarité féminine. Ensemble, nous pouvons consolider les acquis, travailler pour l'égalité des femmes dans la profession et avoir un impact positif sur le système.

« CETTE DISTINCTION, JE
LA VOIS COMME UNE
SOURCE DE MOTIVATION
POUR LES JEUNES
AVOCATES ET JURISTES
HAÏTIENNES, QUI LEUR DIT
DE NE PAS AVOIR PEUR
D'OSER, D'ESSAYER; DE NE
PAS SE LAISSER
DÉCOURAGER ET,
SURTOUT, DE NE JAMAIS
ABANDONNER. »

TROIS ANS AUJOURD'HUI POUR LE COLLECTIF DES AVOCAT.ES SPÉCIALISÉ.ES EN LITIGE STRATÉGIQUE DES DROITS HUMAINS, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?

Trois ans du CALSDH, trois ans de partenariat avec Avocats sans frontières Canada (ASFC) dans le respect du principe de subsidiarité. J'ai rejoint le CALSDH en tant qu'adjointe juridique, pour finalement occuper les postes d'avocate stagiaire, puis d'avocate militante. Si je suis au CALSDH aujourd'hui et que je peux contribuer à la lutte contre les violences basées sur le genre, c'est aussi le fruit de cette bonne coopération avec ASFC.



Me Lovely Jean-Louis en compagnie du directeur du CALSDH, Me Patrice Florvilus.

Le CALSDH, à ma connaissance, est le seul collectif d'avocat.e.s doté d'une Politique d'égalité entre les femmes et les hommes et contre le harcèlement en milieu professionnel. Ceci a été rendu possible grâce à cette coopération. Aujourd'hui, le CALSDH a plus de 100 dossiers ouverts, dont des cas de violences basées sur le genre, d'atteinte aux droits des mineur.e.s et de détention provisoire abusive. Près de la moitié de ces cas ont été judiciarisés et procèdent devant les plus hauts tribunaux du pays. Des victoires spectaculaires ont aussi été remportées: des ordonnances de libération dans des dossiers emblématiques de femmes victimes de viol en milieu carcéral; de profonds changements dans la jurisprudence haïtienne, dans la façon de pratiquer le droit. Des changements qui surviennent sous l'impulsion d'une nouvelle génération de juristes déterminé.e.s et progressistes.

UN SOUHAIT POUR HAÏTI?

Je souhaite voir renaître chez les jeunes haïtien.ne.s le sentiment de fierté, d'appartenance et de citoyenneté envers le pays. J'espère voir émerger une Haïti épurée de corruption, de criminalité organisée, d'injustice, d'instabilité et de la culture d'impunité. Cela sera possible si et seulement si nos dirigeant.e.s et la communauté internationale prennent conscience qu'Haïti doit être pensé pour et avec les Haïtien.ne.s. Le changement n'est pas pour demain, mais il est possible et ça commence par une prise de conscience collective.



Vous pouvez vous aussi agir

ENGAGEZ-VOUS FAITES UN DON

ASFCANADA.CA



